

VIDE-GRENIER

Dimanche 13 Septembre 2015



à LUNEVILLE

Avenue Caumont la Force (rue de la gendarmerie)

Prix de la place : 10 € les 5 mètres (2€ le mètre supplémentaire)

Inscriptions : 03 83 72 25 93 ou 06 46 19 15 32

Buvette et restauration sur place

Nom Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nombre de mètres :

Préférence éventuelle
pour l'emplacement :

Le _____

Signature,

Joindre au coupon réponse, le règlement et la copie recto verso de la carte d'identité

Coupon à retourner à : **Lorraine Gym Lunéville** Complexe sportif Charles Berte
14 Avenue Caumont la Force 54300 Lunéville

Règlement du vide-grenier

1. Le vide-grenier est ouvert à tous, à condition de renvoyer l'inscription accompagnée du règlement et de la copie de la carte d'identité. Les inscriptions ne seront définitives qu'après envoi de toutes les pièces d'inscription. Aucun remboursement ne sera être effectué.
2. Une caution de 10 € sera demandée dès l'installation de la place et rendu après 17h00, afin de respecter la durée journalière du vide-grenier. Dans le cas contraire, la caution sera perdue.
3. La participation au vide-grenier entraîne l'acceptation et le respect de ce règlement.
4. Toutes les ventes d'armes ou d'instruments dangereux sont interdites.
5. Toute déclaration frauduleuse sera sanctionnée.
6. Le club décline toutes responsabilités en cas d'accident, de perte, de casse ou de vol, de détérioration ou d'intempéries éventuelles et de leurs conséquences.
7. Chaque exposant est tenu de respecter l'emplacement qui lui est attribué.
8. Tout emplacement inoccupé à 8h30 sera redonné à un autre exposant. L'accueil se fera à partir de 5h30 au rond point à l'angle des avenues Paul Kahn et Caumont la Force et au rond point de la gendarmerie. La mise en place des stands se fera de 5h30 à 9h.
9. L'association se réserve le droit de refuser ou d'expulser tout participant qui ne respecterait pas la réglementation et troublerait l'ordre au sein de la manifestation.
10. L'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter la manifestation en cas d'intempéries. Uniquement en cas d'annulation par l'association, les fonds versés par les exposants pourront être remboursés.
11. Toutes les ventes d'articles neufs sont interdites sauf pour les commerçants présentant leur n° de R.C.
12. Chaque exposant est prié de laisser son emplacement dans un état correct et propre. Un sac poubelle vous sera remis.
13. Les stands de boissons et de produits alimentaires sont exclus puisque les bénéfices sont réservés à la Lorraine Gym.
14. Merci de l'intérêt et de la bonne humeur que vous apportez à l'association.

